

LAMÊLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE/ LAMÊLÉE IRON ORE LTD.

Le 26 février 2015

TSX-V : LIR

Lamêlée approuve les états financiers du trimestre financier se terminant le 31 décembre 2014

Montréal (Québec) – Le conseil d'administration de Lamêlée Minerais de Fer Ltée (« Lamêlée » ou la « Société ») (BOURSE DE CROISSANCE TSX : LIR) a le plaisir d'annoncer que le conseil d'administration a approuvé les états financiers et le rapport de direction de la Société pour le trimestre financier se terminant le 31 décembre 2014. Ces documents sont disponibles sur Sedar.

Beaucoup des dépenses apparaissant à ces états financiers sont reliées à l'Étude Économique Préliminaire (« PEA ») préparée par CIMA+ pour la propriété Lac Lamêlée Sud (le « Projet Lamêlée ») situé à 50 km au sud de Fermont, Québec.

Le rapport de direction décrit notamment des risques non mentionnés au PEA qui sont spécifiques au Projet Lamêlée, dont l'impact du cours décroissant du minerai de fer et l'incertitude relative au développement d'une entente liée aux infrastructures. Cette nouvelle divulgation du rapport de gestion apparaît ci-dessous :

« RISQUES ET INCERTITUDES

Prix des métaux

Tendances du secteur du fer

Le cours moyen du fer pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2014 a été de 74,01 \$US la tonne métrique, en baisse par rapport à la période correspondante de 2013 alors qu'il s'élevait à 134,89 \$US la tonne métrique. À titre informatif, le tableau ci-dessous démontre l'évolution des cours du minerai de fer (CFR) pendant les cinq dernières années :



Les cours actuels du minerai de fer sont déprimés par rapport à la moyenne observée durant les années 2010 à 2013. Comme les autres denrées et minerais transigés sur les marchés internationaux, le marché du minerai de fer est sujet à des cycles baissiers et haussiers qui sont fonction de l'offre et de la demande mondiale. Lamêlée est d'avis qu'il est préférable d'évaluer et de développer son projet minier durant le cycle baissier afin d'être prêt à entrer en production au moment où l'industrie connaîtra son prochain cycle haussier.

La durée de vie du projet de Lamêlée est évaluée à environ 20 ans. Selon les données historiques, Lamêlée devrait connaître plus d'un cycle haussier et baissier durant cette période. C'est pourquoi elle a utilisé dans son rapport technique 43-101 daté du 19 décembre 2014 pour le projet Lamêlée (le « **Rapport technique** ») un prix moyen de 97,50 \$US (CFR Chine) qui est établi dans une perspective à long terme et non sur les cours actuels. Cette estimation basée sur l'évolution historique des cours n'implique pas qu'ils seront répliqués dans l'avenir.

Lamêlée est d'avis que la demande mondiale de fer demeurera robuste et ira en s'accroissant en raison de l'augmentation soutenue de la consommation en Chine, en Inde et en Corée du Sud et au redressement de la demande aux États-Unis et en Europe. En outre, les caractéristiques du minerai à produire par Lamêlée lui donnent une valeur plus élevée que la grande majorité du minerai de fer produit et livré en Asie et en Europe.

Advenant le cas où le prix du minerai de fer demeurerait inférieur à l'hypothèse du prix moyen, il est fort probable que d'autres facteurs importants seront affectés par les marchés et il est possible, comme c'est le cas actuellement, que la valeur relative du dollar canadien et le prix du pétrole soient également affectés, ce qui pourrait réduire les conséquences de cette baisse des cours du minerai de fer.

Infrastructure

Les propriétés de la Société sont situées dans des régions relativement éloignées, à une certaine distance des infrastructures existantes. L'exploitation active des dépôts sur ces propriétés nécessiterait la construction, l'ajout ou la prolongation d'infrastructures, ce qui pourrait accroître les délais et les sommes requis pour mettre des mines en valeur.

Les activités d'extraction, de traitement, de mise en valeur et d'exploration dépendent, à un degré ou à un autre, de l'accès à des infrastructures adéquates. Pour parvenir à mettre en valeur des mines sur ses propriétés, Lamêlée devra négocier et conclure diverses ententes répondant à divers besoins d'infrastructure, y compris ceux concernant le transport ferroviaire, l'électricité et les installations portuaires. Il s'agit de facteurs déterminants qui influent sur les coûts en capital et les frais d'exploitation.

La Société n'a pas encore conclu d'ententes avec une société exploitant un chemin de fer dans la région en vue du transport et de la manutention du minerai de fer qu'elle prévoit produire et il n'est pas certain qu'elle en conclura à des conditions acceptables. Si la Société ne parvient pas à conclure de telles ententes pour le transport et l'électricité, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la faisabilité du projet, sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Le projet Lamêlée de la Société nécessitera un accès à un port de mer; des discussions sont actuellement en cours à cet égard.

Même si le PEA réfère à une entente d'accès ferroviaire avec un opérateur local, la Société n'est pas limitée à ce choix. Il s'agit simplement de l'option qui semble la plus logique et efficace actuellement. Toutefois, d'autres alternatives pourront être considérées, tel le raccordement à d'autres chemins de fer existants à accès partagé et l'utilisation du nouveau chemin de fer multi-usager du nord Québécois

projeté par le Gouvernement du Québec. Les coûts additionnels d'infrastructures ferroviaires qui pourraient être requis pour utiliser ces autres options pourraient être compensés en partie par une diminution des coûts en capitaux qui seraient requis pour construire des installations portuaires à Port-Cartier si le premier choix de Lamêlée n'est pas concrétisé. »

L'information apparaissant sous le titre "Risques et Incertitude" et les sous-titres « Prix des métaux » et « Infrastructure » a été approuvée par Jean-Sébastien Tremblay, ing., une personne qualifiée en vertu de la Norme canadienne 43-101.

Au sujet de Lamêlée Minerais de Fer Itée

La Société est une nouvelle société d'exploration de minerai de fer qui se concentre principalement sur l'aménagement d'un projet de minerai de fer situé dans la partie sud de la fosse du Labrador, à proximité de la frontière avec Terre-Neuve-et-Labrador, à environ 50 km au sud de la ville de Fermont (Québec). Le projet comprend 29 claims miniers visant une superficie de 1 524 hectares, soit 15 km². Les actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « LIR ». En décembre 2013, la Société a acquis la totalité du projet relatif à la propriété ferrifère sud du lac Lamêlée de Fancamp Exploration, situé dans le district minier de Fermont, dans le nord-est du Québec, sous réserve d'une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 1,5 % en faveur de Sheridan Platinum Group Ltd., dont une tranche de 0,5 % est assujettie à un droit de rachat que la Société peut exercer en contrepartie de 1,5 M\$. La Société a également accordé une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 1,5 % en faveur de Fancamp Exploration, dont une tranche de 0,5 % est assujettie à un droit de rachat que la Société peut exercer en contrepartie de 1,5 M\$.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes :

Hubert Vallée
Président et Chef de la direction
Cell: +1 514 793-7153
HVallee@Lameleelron.com

Marc Duchesne
Chef des finances
Cell: +1 514 910-6906
MDuchesne@Lameleelron.com

Les renseignements présentés dans le présent communiqué de presse peuvent comporter des énoncés prospectifs qui reposent sur des hypothèses formulées en date du présent communiqué de presse. Ces énoncés reflètent les estimations, les opinions, les intentions et les attentes actuelles de la direction et ne sont pas garants des résultats futurs. Lamêlée prévient le lecteur que tous les énoncés prospectifs sont incertains de nature et qu'un certain nombre de facteurs importants, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, pourraient avoir une incidence sur les résultats effectivement obtenus. Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, Lamêlée n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les renseignements prospectifs.

Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié ni diffusé aux États-Unis ou par l'intermédiaire de services de nouvelles aux États-Unis.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.